Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

REMPLACEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

AVIS est, par la présente, donné que lors de la séance qui s'est tenue le mardi 15 avril 2025 le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant a autorisé le remplacement de la date du « Mardi, le 30 septembre 2025 à 19h30 » par « Mercredi, le 1er octobre 2025 à 19h30 » au calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2025 suivant :

Mardi, le 21 janvier 2025 à 19h30
Mardi, le 18 février 2025 à 19h30
Mardi, le 18 mars 2025 à 19h30
Mardi, le 15 avril 2025 à 19h30
Mardi, le 20 mai 2025 à 19h30
Mardi, le 17 juin 2025 à 19h30
Mardi, le 15 juillet 2025 à 19h30
Mardi, le 19 août 2025 à 19h30
Mardi, le 16 septembre 2025 à 19h30
Mercredi, le 1er octobre 2025 à 19h30
Mardi, le 18 novembre 2025 à 19h30
Mardi, le 16 décembre 2025 à 19h30

Le présent avis est disponible pour consultation sur le site internet officiel de la Ville de Saint-Constant au www.saint-constant.ca dans la section « Avis publics ».

Seule la date de publication sur le site Internet officiel de la Ville de Saint-Constant servira, le cas échéant, pour la computation des délais prévus par la Loi.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 16 avril 2025.

Me Sophie Laflamme, greffière
Directrice des affaires juridiques